



Accrochage de mon vehicule

Par **sabdup76**, le **15/09/2009** à **11:48**

Bonjour,rnrnmon conjoint s'est rendu chez son pere avec notre voiture, en passant la barriere il a crochet l'aile et la portiere à un muret caché par une haiernest ce que mon beau père peut le prendre sur son assurance ou pas rnrnsinon je doit faire marcher mon assurance auto mais j'ai une franchisernrnmerci de me renseigner

Par **gege59**, le **15/09/2009** à **13:16**

bonjour.rnc'est l'assurance du véhicule qui va jouer,donc la votre, avec franchise a votre charge et attention car malus ! rnde plus, vérifier bien que votre contrat ne comporte pas de clause "conduite exclusive" car dans ce cas, seul le souscripteur et son conjoint ont le droit de conduire le véhicule.rnbon courage!